RECAPITULATIF 2021/2022
DISPOSITIFS DE BOURSES STAGES & PFE A L'ETRANGER

Bourse	Lieu du stage	Durée du stage	Etudiants concernés	Délai pour postuler	Montant/Cumul	Documents à fournir
Erasmus + stage	**Europe** (voir liste pays éligibles dans documents envoyés séparément)	**Minimum 2 mois (assimilés à 60 jours)**	L1, L2, L3, M1 et M2	PFE : janvier Stages : mai	Variable selon groupes de pays Cumulable avec la bourse Erasmus-Etudes ***(N.B. : maximum 24 mois en école d'ingénieurs)*** et avec d'autres bourses	**A transmettre au SRI** Voir documents d'information spécifiques envoyés
Grand Est	**Monde entier** sauf Dom-Tom, Andorre et Monaco	**12 à 15 semaines pour un stage court – à partir de 16 semaines pour un stage long**	Niveau L3, M1 et M2	Inscription sur le site Grand Est **impérativement avant le début de la période à l'étranger** ; voir conditions sur : https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/	Forfait de 400 Euros pour un stage court (12 à 15 semaines) Et de 800 Euros pour un stage long (à partir de 16 semaines) + 200 Euros si étudiant boursier sur critères sociaux + 100 Euros si stage dans un pays frontalier de la Région Grand Est **Voir critères de cumul sur le site : https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/**	**Via site de la région Grand Est ; voir pièces à fournir sur le site** https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-a-mobilite-internationale-etudiants/
Bourse d'aide à la mobilité internationale	**Hors Europe**	**Minimum 2 mois**	Boursiers sur critères sociaux	Deux sessions de jury : notamment janvier-février et mai-juin	400 Euros/mois et minimum 2 mois si attribution de bourse Cumulable avec d'autres bourses	**A transmettre au SRI** -Formulaire à compléter - notification de bourse CROUS - RIB -Copie de la convention de stage

Bourses Villes Jumelles-Mobilitwin	BOSTON, DRESDEN, LEICESTER, RAMAT-GAN et STUTTGART	**Minimum 3 mois**	L3, M1 et M2	Avril (jury en juin)	Selon les villes : 2000 € (Boston), 1500 € (Ramat-Gan) et 1000 € (Dresde, Leicester et Stuttgart Limité à une seule participation par étudiant et par cursus. **N.B. :** conditions à confirmer chaque année civile par le Conseil Municipal de février/mars	**Transmission à la Ville de Strasbourg via SRI** Le dossier d'inscription, avec la liste des documents à fournir, parviendra ultérieurement aux étudiants.
OFAJ	**Allemagne**	**Minimum 4 semaines**	Niveau L1, L2 et L3 - 18-30 ans - Jeunes avec moins d'opportunités - En raison de la pandémie, il est possible que certaines règles changent de manière provisoire, par conséquent, il faut bien consulter le site https://www.ofaj.org/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants	Au plus tard un mois avant le début du stage	300 € / mois (max. 900 € même si plus de 3 mois) Cumulable sous certaines conditions Voir sur le site : https://www.ofaj.org/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants	**Transmission à l'OFAJ via SRI** Voir documents à fournir sur : https://www.ofaj.org/media/demande-sub-enseignement-superieur.pdf

N.B. pour le cas particulier de la Suisse : le dispositif SEMP (Swiss European Mobility Program) a été mis en place par le gouvernement suisse pour compenser la sortie de la Suisse du programme Erasmus+. Ce dispositif est valable pour les séjours d'études dans un établissement partenaire suisse, mais aussi, sous certaines conditions, dans le cas d'un PFE dans un établissement partenaire de l'INSA (HEIG à Yverdon-les-Bains). Si vous êtes concerné par un PFE dans cet établissement merci de contacter Anne Ankenmann (anne.ankenmann@insa-strasbourg.fr) au plus tard 6 semaines avant le début de votre séjour.

Pour constituer les dossiers et pour toute question complémentaire, merci de contacter Anne ANKENMANN (anne.ankenmann@insa-strasbourg.fr)

QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS :

- Une bourse ne peut être attribuée que pour un stage reconnu dans le cadre de votre formation, c'est-à-dire un stage faisant partie intégrante de votre cursus, ou un stage vous permettant de valider votre mobilité obligatoire, ou un stage exigé dans le cadre d'un projet de Formation. Les stages effectués en dehors de ce contexte, tout comme les séjours purement linguistiques, ne sont pas éligibles.

- Une bourse de mobilité a pour vocation d'aider à couvrir le surplus de dépenses engendré par le stage à l'étranger. Mais ne choisissez pas votre lieu de stage en vous basant sur l'obtention d'une bourse !
  En effet, même si vous êtes éligible par rapport aux critères d'éligibilité de base, l'attribution d'une bourse n'est **pas automatique.** Il y a un certain nombre de critères pris en compte, comme l'éloignement, le coût de la vie sur place, la rémunération ou l'absence de rémunération, la situation de l'étudiant… tout ceci dans un souci de respect de l'équité entre les différents candidats. Notamment pour les dispositifs gérés par l'INSA (bourse Erasmus+, bourse d'aide à la mobilité), étant donné que nous disposons de fonds limités, nous sommes obligés de procéder à une sélection, et ne pouvons ainsi pas forcément satisfaire toutes les demandes éligibles ou du moins pas forcément pour toute la durée du stage.
- Le service des relations internationales de l'INSA vous informe des dispositifs existants et des principales conditions pour postuler, mais dans tous les cas, pour les détails, vous devez consulter les sites indiqués dans le tableau récapitulatif.